

Paris, le 19 septembre 2018.

## Neoen enregistre son document de base auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), première étape de son projet d'introduction en bourse

- Société en très forte croissance, Neoen est le premier producteur indépendant français d'énergie exclusivement renouvelable, et l'un des plus dynamiques au monde.
- Neoen est une société rentable depuis 2011, son bilan dépasse désormais 2 milliards d'euros.
- L'augmentation de capital envisagée d'environ 450 millions d'euros vise à permettre à Neoen de réaliser son programme d'investissement et d'atteindre à fin 2021 une capacité en exploitation et en construction d'au moins 5 GW (contre 2 GW aujourd'hui).
- Impala, l'actionnaire majoritaire de Neoen, a annoncé publiquement qu'il souscrirait à l'offre et avait l'intention de demeurer l'actionnaire majoritaire de la Société.

Neoen (Neoen S.A. ou la « Société ») annonce aujourd'hui l'enregistrement de son document de base auprès de l'AMF sous le numéro I.18-065, en date du 18 septembre 2018.

L'enregistrement du document de base constitue la première étape de l'introduction en bourse de Neoen sur le marché réglementé d'Euronext Paris, sous réserve des conditions de marché et de la délivrance par l'AMF d'un visa sur le prospectus relatif à l'opération.

A cette occasion, **Xavier Barbaro, président de Neoen**, a déclaré : « Neoen est une société robuste et en très forte croissance, qui a démontré depuis 10 ans la pertinence de son modèle économique et de son positionnement stratégique, et sa capacité à prendre sa place parmi les plus grands acteurs du secteur. Notre introduction en bourse vise à financer notre croissance pour atteindre une puissance en exploitation et en construction d'au moins 5 GW à fin 2021. C'est avec enthousiasme que nous lançons ce projet qui va nous permettre à la fois de rester un acteur indépendant du secteur, et d'accueillir de nouveaux investisseurs aux côtés de nos actionnaires historiques ».

### Neoen, producteur indépendant d'énergie renouvelable de premier plan

#### 1 – Un leader de son secteur

Neoen est le premier producteur indépendant français d'énergie exclusivement renouvelable - solaire, éolien, stockage - et l'un des plus dynamiques au monde. Fondée en septembre 2008, la Société est active en Australie (où elle est aussi le premier acteur indépendant), en France, au Portugal, en Finlande, en Jamaïque, en Zambie, au Salvador, au Mexique et en Argentine et développe des projets dans plusieurs autres pays (Irlande, Etats-Unis, Mozambique...), avec l'objectif de conserver néanmoins un parc installé basé à minima à 80% dans des pays de l'OCDE. Avec une

#### Contacts Presse

#### Investisseurs

##### Havas

Sarah Duparc  
T: +33 6 46 72 39 99  
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier  
T: +33 6 86 72 53 31  
hugo.boussier@havas.com

##### Maitland (International)

David Stürken  
T: +44 7990 595 913  
dsturken@maitland.co.uk

##### Neoen

Axelle Vuillermet  
T: +33 7 77 68 62 34  
axelle.vuillermet@neoen.com

*Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

# NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

capacité en exploitation et en construction de 2 GW à ce jour et plus de 1 GW de projets additionnels sécurisés (« awarded »), Neoen est en forte croissance grâce à la vitalité de son activité de développement pour compte propre et à la compétitivité intrinsèque de ses centrales. La Société a par ailleurs démontré sa capacité à innover et à réaliser des projets remarquables. Neoen exploite notamment le parc solaire le plus puissant d'Europe, à Cestas, en France (300 MW), ainsi que la plus grande centrale de stockage lithium-ion au monde à Hornsdale, en Australie (100 MW / 129 MWh). Enfin, Neoen élargit régulièrement sa base de clients : états et entités publiques, utilities, marchés d'électricité, et désormais grands acheteurs industriels (notamment Google).

## 2 – Un groupe rentable, un bilan solide

Neoen est rentable depuis 2011, grâce à un processus rigoureux de sélection, de structuration et de gestion de ses projets et une structure de coûts maîtrisée. En ligne avec son modèle « develop-to-own » et sa vision long-terme, Neoen garde généralement le contrôle de ses actifs et en optimise la rentabilité tout au long de leur durée de vie. A fin 2017, Neoen affichait un chiffre d'affaires de 139 M€, en croissance de plus de 71% par rapport à 2016, pour un EBITDA courant de 102 M€, un résultat opérationnel courant de 60,7 M€ et un résultat net de 7,4 M€. Les comptes semestriels clos au 30 juin 2018 démontrent à nouveau l'excellence financière de Neoen : le chiffre d'affaires du premier semestre 2018 s'élève à 102 M€, en progression de +87% par rapport à la même période de l'exercice passé, essentiellement grâce à la contribution des nouvelles centrales mises en service, pour un EBITDA courant de près de 80 M€, un résultat opérationnel courant de 49,2 M€ et un résultat net de 8,3 M€.

Au 30 juin 2018, le total de bilan de Neoen dépassait les 2 milliards d'euros.

Enfin, l'activité de Neoen se caractérise aussi par sa très forte récurrence et sa grande prévisibilité, grâce à des contrats de vente d'électricité de très longue durée. Hors bilan, la Société a déjà sécurisé plus de 5 milliards d'euros de revenus cumulés contractés (somme des revenus des contrats de vente d'électricité remportés par la Société). L'intégralité de ces contrats de vente d'électricité sont libellés en euros, en dollars australiens ou en dollars US.

## 3 – Un management stable et expérimenté, une équipe à l'expertise reconnue

La Société est dirigée par un management stable et expérimenté, dont les membres partagent une vision de long-terme, un fort esprit analytique et des valeurs claires : audace, intégrité, engagement et esprit de corps. Ces valeurs, partagées par l'ensemble des collaborateurs de la Société, orientent l'action de Neoen au quotidien. Forte d'une équipe de près de 150 personnes à fin juin 2018, de plus de 20 nationalités différentes, la Société dispose de toute la légitimité, de toutes les ressources, et de toutes les expertises nécessaires à son développement dans chacun des pays où elle opère.

## 4 – Un actionariat d'envergure, une gouvernance conforme aux meilleures pratiques

Neoen a pour actionnaire majoritaire Impala, holding personnel de Jacques Veyrat, homme d'affaires français réputé qui s'est déjà illustré par de nombreux succès, notamment dans l'énergie. Impala a annoncé publiquement qu'il souscrirait à l'offre et avait l'intention de demeurer l'actionnaire majoritaire de la Société. Bpifrance, la Banque Publique d'Investissement, est par ailleurs un actionnaire important de Neoen, depuis 2014. Neoen est également dotée d'une gouvernance conforme aux exigences du code AFEP-MEDEF. Enfin, Neoen est notée A1 par Vigéo au titre de sa politique de responsabilité sociale et environnementale, ce qui place la Société dans les 4% des sociétés les mieux notées par l'organisme indépendant.

## 5 – Une ambition de croissance forte et déjà largement sécurisée

Neoen vise une capacité en exploitation et en construction d'au moins 5 GW à horizon 2021. L'atteinte de cet objectif est largement avancée par le portefeuille d'actifs sécurisés de la Société qui se monte déjà à 3 GW (2 GW en opération et en construction, 1 GW de projets additionnels déjà lauréats d'appels d'offres), soit 60% de cet objectif.

Neoen est confiante sur sa capacité à réaliser 2 GW additionnels. La Société dispose en effet d'un large portefeuille de projets (solaires, éoliens et de stockage) de plus de 7,4 GW, diversifié géographiquement, et qui se compose pour moitié de projets à un stade de développement avancé ou prêts à être présentés à des appels d'offres.

Contacts Presse

Investisseurs

### Havas

Sarah Duparc  
T: +33 6 46 72 39 99  
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier  
T: +33 6 86 72 53 31  
hugo.boussier@havas.com

### Maitland (International)

David Stürken  
T: +44 7990 595 913  
dsturken@maitland.co.uk

### Neoen

Axelle Vuillermet  
T: +33 7 77 68 62 34  
axelle.vuillermet@neoen.com

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

# NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce réservoir de croissance, constamment régénéré et lui-même en croissance, a déjà démontré la valeur qu'il pouvait apporter à Neoen : entre 2015 et mi 2018, Neoen a converti un peu plus de 2 GW issus de ce portefeuille en projets sécurisés détenteurs de contrats d'achat.

En termes financiers, la poursuite de cette croissance soutenue devrait se traduire par une progression forte des résultats de la Société. Pour l'ensemble de l'année 2018, Neoen vise un chiffre d'affaires de 220 à 230 M€ et un EBITDA courant de 170 à 175 M€. Pour l'année 2021, Neoen a pour objectif un EBITDA courant de près de 400 M€. Compte tenu des objectifs à moyen terme de Neoen détaillés au chapitre 12 du document de base, la Société s'attend à pouvoir verser un dividende, pour la première fois, au titre de l'exercice 2021, qui serait payable en 2022. L'importance de ce dividende éventuel dépendra des opportunités de marché et de l'analyse par Neoen de la meilleure façon d'obtenir un rendement total pour les actionnaires en fonction des conditions de marché alors en vigueur.

Pour en savoir plus : [www.neoen.com](http://www.neoen.com)

Le document de base de Neoen, enregistré auprès de l'AMF sous le numéro I.18-065 le 18 septembre 2018 (le « Document de Base »), est disponible sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Neoen (<http://invest.neoen.com/fr/>).

Le Document de Base contient une description détaillée de Neoen, notamment de son activité, sa stratégie, sa situation financière et ses résultats, ainsi que des facteurs de risques correspondants. Neoen attire l'attention du public sur les facteurs de risques décrits au chapitre 4 du Document de Base.

## Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des garanties quant à la performance future de Neoen. Ces informations prospectives ont trait aux perspectives futures, à l'évolution et à la stratégie commerciale de Neoen et sont fondées sur l'analyse de prévisions de résultats futurs et d'estimations de données de marché. Par nature, les informations prospectives comportent des risques et incertitudes car elles sont relatives à des événements et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se réaliser dans le futur. Neoen attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cash-flows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Neoen opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de Neoen, ses résultats, ses cash-flows et l'évolution du secteur dans lequel Neoen opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Neoen. Une description des événements qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de Neoen, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs figure au chapitre 4 « Facteurs de risques » du Document de Base.

## Informations importantes

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public de vente ou d'achat, ni une quelconque forme de démarchage aux fins de vente ou d'achat, de valeurs mobilières dans tout pays.

Aucune communication, ni aucune information relative à l'émission par Neoen des actions (les « **Actions** ») ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des Actions peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques, Neoen n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, dans la mesure

## Contacts Presse

## Investisseurs

### Havas

Sarah Duparc  
T: +33 6 46 72 39 99  
[sarah.jardin@havas.com](mailto:sarah.jardin@havas.com)

Hugo Boussier  
T: +33 6 86 72 53 31  
[hugo.boussier@havas.com](mailto:hugo.boussier@havas.com)

### Maitland (International)

David Stürken  
T: +44 7990 595 913  
[dsturken@maitland.co.uk](mailto:dsturken@maitland.co.uk)

### Neoen

Axelle Vuillermet  
T: +33 7 77 68 62 34  
[axelle.vuillermet@neoen.com](mailto:axelle.vuillermet@neoen.com)

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

# NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

où cette Directive a été transposée dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen considérés (la « **Directive Prospectus** »).

L'offre sera ouverte au public en France postérieurement à la délivrance par l'AMF d'un visa sur un Prospectus composé du Document de Base et d'une note d'opération qui sera soumise par la suite à l'AMF.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « **États membres** ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces Etats membres. En conséquence, les Actions ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres (autre que la France), sauf

conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans le ou les Etats membres concernés ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Neoen d'un prospectus au titre de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces Etats membres.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« *authorised person* ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« **Ordonnance** »), (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) de l'Ordonnance ou (iv) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Les titres de Neoen sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres de Neoen ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** ») et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Neoen n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus, un document d'information ou une présentation de produit au sens du Corporations Act 2001 (Cth) (« **Corporations Act** »). La diffusion de ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat de toute valeur mobilière en Australie. Le présent communiqué de presse est destiné à être distribué à, et toute offre en Australie des valeurs mobilières de la Société ne peut être faite qu'à, des personnes qui sont des investisseurs avisés (« *sophisticated investors* ») ou des investisseurs professionnels (« *professional investors* ») au sens de la section 708 du Corporations Act, et des clients professionnels (« *wholesale client* ») au sens de la section 761G du Corporations Act.

Au Canada, cette information est exclusivement destinée à et dirigée vers des personnes qui sont des investisseurs accrédités (« *accredited investors* ») et clients autorisés (« *permitted clients* ») au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières.

L'information contenue dans ce communiqué de presse ne constitue pas une offre publique en Norvège et n'a pas été déposée, approuvée par ou notifiée à l'Autorité de Supervision Financière de la Norvège, l'Oslo Stock Exchange ou toute autre autorité de régulation en Norvège. Toute offre de valeurs mobilières de la Société ou distribution de documents promotionnels concernant les valeurs mobilières de la Société en ou à partir de la Norvège ne peut être réalisée que si un tel acte (i) n'entraînera pas une obligation de préparer un prospectus conformément au chapitre 7 de

## Contacts Presse

## Investisseurs

### Havas

Sarah Duparc  
T: +33 6 46 72 39 99  
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier  
T: +33 6 86 72 53 31  
hugo.boussier@havas.com

### Maitland (International)

David Stürken  
T: +44 7990 595 913  
dsturken@maitland.co.uk

### Neoen

Axelle Vuillermet  
T: +33 7 77 68 62 34  
axelle.vuillermet@neoen.com

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

# NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

la loi sur la négociation des valeurs mobilières norvégienne (lov 29. juni 2007 nr. 75 Lov om verdipapirhandel) et (ii) serait conforme aux dispositions de cette loi.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

---

## Contacts Presse

## Investisseurs

### Havas

Sarah Duparc  
T: +33 6 46 72 39 99  
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier  
T: +33 6 86 72 53 31  
hugo.boussier@havas.com

### Maitland (International)

David Stürken  
T: +44 7990 595 913  
dsturken@maitland.co.uk

### Neoen

Axelle Vuillermet  
T: +33 7 77 68 62 34  
axelle.vuillermet@neoen.com